

Commune D'ORVAULT**DEPARTEMENT**

Loire-Atlantique

ARRONDISSEMENT

NANTES

CANTON

SAINT-HERBLAIN II

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL

30 septembre 2019

L'an deux mil dix-neuf, le trente septembre, le Conseil municipal de la Commune d'ORVAULT s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale en date du dix-neuf septembre deux mille dix-neuf, sous la présidence de Joseph PARPAILLON, Maire.

Etaient présents : Mme Monique MAISONNEUVE, M. Christian ARDOUIN, Mme Aliette BERTHELOT, M. Sébastien ARROUËT, Mme Chantal LE MÉNÉLEC, M. Bernard BRÉHERET, Mme Christel GAUTIER, M. Dominique FOLLUT, M. Elie BRISSON, M. Gilles BERRÉE, M. Aurélien BRUNETIERE, M. Patrick BRIATTRE, Mme Morgane FONTAINE, Mme Nadia HOUDOUX, M. André NYAMSI, Mme Christine HERVY, Mme Angélique M'BEMBA, M. Gérard PIERRE, M. François-Xavier PRIOU, M. Erwan HUCHET, Mme Armelle CHABIRAND, M. Jean-Sébastien GUITTON, Mme Maryse PIVAUT, M. Christophe ANGOMARD, Mme Brigitte RAIMBAULT, M. Lionel AUDION

Absents ayant donné pouvoir :

Mme Catherine HEUZEY	donne procuration à	Mme Monique MAISONNEUVE
Mme Marie-Françoise BRISAC	donne procuration à	M. Patrick BRIATTRE
M. Pierre GADÉ	donne procuration à	M. le Maire
M. Hugo OILLIC	donne procuration à	M. Sébastien ARROUËT
Mme Béatrice DELABRIÈRE	donne procuration à	Mme Chantal LE MÉNÉLEC
Mme Catherine ADAM	donne procuration à	Mme Aliette BERTHELOT
M. Louis RAMIN	donne procuration à	M. Gilles BERRÉE
Mme Florence CORMERAIS	donne procuration à	M. Elie BRISSON

Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Monsieur Patrick BRIATTRE ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

11. Rentrée scolaire 2019-2020***Monsieur FOLLUT rapporte :***

La période de rentrée scolaire est l'occasion de faire un point de situation sur les activités liées à la scolarisation des enfants orvaltais : effectifs scolaires,

renouvellement de mobiliers dans les écoles, matériels et travaux au sein des bâtiments scolaires.

L'investissement de la ville au bénéfice de la réussite éducative se poursuit à travers la mise en œuvre des orientations du projet éducatif global et des projets qui en découlent.

I. LES CHIFFRES DE LA RENTREE SCOLAIRE 2019-2020

Les écoles publiques (7 sites scolaires) :

- 1 école primaire (maternelle + élémentaire) ;
- 6 écoles maternelles ;
- 6 écoles élémentaires.

- **779 élèves** en maternelle répartis dans 30 classes (environ 1 % Hors commune) ;
- **1 286 élèves** en élémentaire répartis dans 53 classes (10 ULIS*) (environ 3 % Hors commune).

Soit un total de 2 078 élèves attendus pour l'année scolaire 2019-2020**
Tendance légère à la baisse : - 17 élèves par rapport à l'année scolaire 2018-2019 (départ d'une grande cohorte de CM2, moins de TPS à PM)

- Le personnel municipal Direction Education Enfance Jeunesse concerné : **185 agents** ;
- La restauration scolaire : **1 800** repas par jour en moyenne ;
- Les bâtiments scolaires : **1 120 000 €** de travaux d'été en investissement (dont 640 000€ pour le Vieux Chêne).

* *ULIS : unité localisé pour l'inclusion scolaire*

** *chiffres susceptibles d'évoluer durant les premiers jours de la rentrée*

L'école privée Saint-Joseph

L'école primaire privée Saint-Joseph (sous contrat d'association), accueillera en 2019-2020 **264 élèves** dont 6% résident hors commune.

La Ville, dans le cadre de ses obligations réglementaires, contribue aux frais de fonctionnement. Par ailleurs, dans le cadre d'une aide sociale non obligatoire, la collectivité apporte également une aide au financement des frais de restauration scolaire pour les enfants domiciliés à Orvault. Elle contribue aussi aux financements des classes de découvertes et de certains projets pédagogiques.

II. CHANGEMENTS POUR LA RENTREE 2019-2020

Une ouverture de classe en maternelle, à l'école du Vieux Chêne.

Quatre nouvelles directrices d'école :

- Mme JACQUEMART pour l'école primaire du Bois Raguenet ;
- Mme PORTA-PERENCHIO pour l'école élémentaire du Bois Saint-Louis ;
- Mme RENET pour l'école élémentaire de Pont Marchand ;
- Mme DALLIBERT pour l'école privée Saint-Joseph.

Pas de mouvement au sein de l'équipe des Responsables des temps périscolaires (RTPS).

III. UNE VILLE OU BIEN GRANDIR EST UNE PRIORITE

A. Orvault investit pour ses écoles

1. Le Schéma directeur immobilier

Afin d'anticiper les besoins à l'horizon 2030, la Ville s'est dotée d'un Schéma directeur immobilier pour l'optimisation de son patrimoine scolaire :

- Reconstruction du groupe scolaire du Vieux Chêne :
Les derniers travaux de la nouvelle école du vieux Chêne sont terminés (cour d'école, jeux / espaces végétalisés plantés en octobre)
- Création d'un nouveau Groupe scolaire sur le site d'ELIA en lien avec les projets d'urbanisme Route de Rennes (étude en cours pour 2021/2022)
- Extension du groupe scolaire de la Salentine :

Le groupe scolaire nécessite, d'une part, des travaux de rénovation, et d'autre part, une extension au vu de l'évolution du futur quartier Peccot situé aux abords de la route de Vannes, qui comprendra des logements, des équipements (dont la nouvelle piscine) ainsi que des services de proximité.

Le groupe scolaire actuel comprend 3 classes maternelles et 6 classes élémentaires. L'extension prévoit 2 classes supplémentaires en maternelle, dortoirs associés, et 3 classes supplémentaires en élémentaire. Ces extensions nécessitent également des surfaces complémentaires pour les locaux affectés à la restauration scolaire et à l'accueil périscolaire.

Déroulé du chantier :

- Rénovation et extension de l'école maternelle de septembre 2019 à décembre 2020 : les enfants de l'école maternelle sont accueillis dès la rentrée 2019 dans des espaces modulaires adaptés à l'enseignement sur le site du groupe scolaire
- Extension de la restauration municipale
- Rénovation de l'école élémentaire de janvier 2021 à décembre 2021 (les enfants de l'école élémentaire occuperont à leur tour les espaces modulaires)
- En parallèle de ces nouveaux aménagements et de la création d'un nouveau groupe scolaire, une évolution de la carte des périmètres scolaires est envisagée.

2. Zoom sur les budgets « écoles » en 2019

a) Les budgets d'investissements

1. **Le patrimoine scolaire**

Travaux écoles été 2019 : TOTAL 1 120 000 € TTC

Vieux Chêne - 640 000 € TTC

- Maternelle :
 - Finition cour durant l'été. Reste plantation et enherbement à réaliser après Toussaint (période plus favorable)
 - Jeux posés et livrés, validés par bureau de contrôle. Bac à sable opérationnel
- Elementaire :
 - Finition cour durant l'été. Reste plantation et enherbement à réaliser après Toussaint (période plus favorable)
 - Jeux posés et livrés, validés par bureau de contrôle
 - Pose panneaux photovoltaïques sur la toiture (600 m²)

Salentine - 290 000 € TTC

- Maternelle :
 - Préparation des travaux de rénovation école maternelle existante pour 2019/2020
 - Finalisation travaux pose des nouveaux locaux à destination de la maternelle le temps des travaux. Vérification et commission de sécurité
- Elementaire :
 - Réalisation d'un accès et d'un aménagement de circulation pour les parents de la maternelle côté modulaire
 - Raccordement accès visiophone pour accès maternelle
 - Travaux de reprise élémentaire à venir sur 2020/2021
 - Amélioration de la cour : pose 1 table de pique-nique

Pont Marchand - 30 000 € TTC

- Elementaire :
 - Amélioration de la cour : peinture jeu au sol programmé après la rentrée pour des questions de pose et de conditions météorologiques + table de pique prête à poser
- Restauration :
 - Modification des portes de la restauration (changement porte PVC pour protocole nettoyage locaux).

Bois Raguenet - 90 000 € TTC

- Maternelle :
 - Amélioration de la cour : Démolition ancien bac à sable obsolète, 2 nouveaux bacs à sable (possibilité intervention tout début d'année scolaire), pose bancs et tables de pique-nique. Clôture et portails, marché notifié, travaux calés aux vacances de Toussaint. Ancien jeu toboggan non sécurisé démonté
 - Finitions patio reprise enduit suite démontage de l'ancien ALGECO
 - Changement chaudière fioul par chaudière gaz à économie d'énergie
 - Reprise de la toiture : travaux programmés pour été 2020
- Elementaire :
 - Amélioration de la cour : Clôture et portails, marché notifié, travaux calés aux vacances de Toussaint. Reprise espace en terre derrière le billodrome avec pose d'une table de pique-nique programmé en même temps que le démontage de la clôture pour des questions d'accès à la zone
 - Chaudière
 - Reprise de la toiture : travaux programmés pour été 2020

Ferrière - 30 000 € TTC

- Maternelle :
 - Cour : Reprise élargissement enrobé circulation vélo
- Elémentaire
 - Reprise peinture préaux et circulations (continuité travaux 2017/2018/2019)
 - Amélioration de la cour : 4 bancs neufs prêts + 1 table de pique-nique, anciens buts de foot retirés et pose de 2 buts de hand, traçage peinture jeu au sol
- Restauration
 - Modification des portes de la restauration (changement porte PVC pour protocole nettoyage locaux).
 - Aménagement d'un local de ménage

Emile Gibier - 30 000 € TTC

- Elementaire
 - Amélioration de la cour : Bâche bac à sable remplacée, Panneau de basket descendu. La peinture dans la cour sera réalisée à la Toussaint

Bois Saint Louis - 5 000 € TTC

- Maternelle :
 - Amélioration de l'accès entrée école

Nouveau groupe scolaire ELIA – 5 000 € TTC

- Lancement études préalables : étude radon, géotechniques, topographique, évaluation faune/flore.
- Préparation lancement concours architecte

2. L'investissement en matériel et mobilier

Mobilier scolaire et matériel : **14 945 €**

Matériel informatique et équipements téléphoniques : **31 834,07 €**

- Les budgets de fonctionnements
 - Crédit fournitures scolaires attribué par élève de maternelle : **32,96 €**
 - Crédit fournitures scolaires attribué par élève d'élémentaire : **41,95 €**
- Budget vie scolaire :
 - Crédits fournitures scolaires : **89 638 €**
 - Sorties scolaires : **10 140 €**
 - Prestations : **2 156 €**
 - Subventions : **540 €**
 - Charges de fonctionnement des élèves Orvaltais scolarisés hors commune : **95 756 €**
- Informatique (maintenance photocopieurs) : **4 532 €**

B. Le personnel municipal au service des temps scolaires et périscolaires

Dans les écoles maternelles et élémentaires, 185 agents permanents et non permanents participent à l'accueil des enfants, à l'assistance auprès des enseignants, à l'entretien des locaux et à la préparation et à l'animation des repas.

Le personnel municipal comprend notamment, 29 ATSEM, 7 Responsables des Temps Périscolaires soutenus par des référents en maternelle et en élémentaire pour assurer le pilotage des projets éducatifs des temps périscolaires et des équipes d'animateurs des temps de loisirs éducatifs.

La restauration scolaire est assurée par 2 chefs de production et 5 responsables de sites en cuisines relais, 15 agents de production, 18 agents de service et 2 chauffeurs livreurs.

IV. FAVORISER LA REUSSITE EDUCATIVE DES ENFANTS

A. Un projet au service de la réussite éducative

1. Un maintien de l'organisation du temps scolaire sur 4,5 jours

L'organisation de la semaine scolaire à 4,5 jours est maintenue pour l'ensemble des élèves des écoles publiques de la commune. De son côté, l'école privée St-Joseph a fait le choix d'un retour à une semaine de 4 jours.

2. Poursuite de la réflexion pour l'accueil des enfants en situation de handicap en milieu ordinaire

- Unité d'Enseignement Externalisée des IME de Chanzy et du Tillay à l'école élémentaire de Pont Marchand. Cette unité, fruit d'un partenariat avec l'ADAPEI 44 et l'Education nationale accueille 8 enfants d'âge élémentaire en situation de handicap intellectuel. Ce dispositif, dont le bilan après deux années de fonctionnement est très positif, a reçu le prix national de l'inclusion par l'UNAPEI.
- Accueil des élèves en situation de handicap sur les temps périscolaires et extrascolaires : la ville facilite leur accès à travers un accompagnement spécialisé des familles et de leurs enfants. Dans certaines situations, la ville met à disposition des moyens humains dédiés (5 équivalent temps plein). Des actions de sensibilisation au handicap sont aussi menées sur les temps périscolaires.
- De plus, les services de la ville ont travaillé à établir des outils pour accompagner au mieux les familles qui souhaiteraient inscrire leurs enfants en situation de handicap sur des temps périscolaires. L'objectif étant de mieux connaître les besoins et les particularités des enfants afin de préparer et évaluer l'accueil, lorsqu'il est possible.

3. Mise en œuvre du Projet éducatif global (PEG)

Le Projet Educatif Global Orvaltais 2018-2022 est entré dans sa seconde année de mise en œuvre, marquée notamment par une conférence sur le thème « accompagner au mieux les jeunes dans leur usage du numérique ». Cette conférence a réuni plus de 200 personnes à l'Odysée.

L'appel à projet PEG a permis de soutenir divers projets cette année :

- Echanges sportifs et culturels entre les Jeunes de la Bugallière // Union Sportive Bugallière
- Groupe de réflexion autour du mieux vivre ensemble pour prévenir les situations de violences intra scolaires dont le harcèlement // Parents élus de l'école du Vieux Chêne
- Orvault Badminton Club: suite du projet harcèlement

- Animations autour des troubles « dys » à Ormedo
- Projet autour du harcèlement et du vivre ensemble avec les parents d'élèves du Bois Saint-Louis -appui méthodologique-

La thématique 2019-2020 du PEG sera centrée autour du « vivre-ensemble », ou comment mieux vivre avec soi et avec les autres. Seront notamment développées les thématiques liées à la gestion des émotions, la communication non violente et l'autorité.

a) Appartenance au Réseau Français des Villes Educatrices

Forte de son engagement constant en direction des enfants et des jeunes et de par la diversité de son action, confortée par le nouveau PEG, la Ville d'Orvault est désormais membre du Réseau Français des Villes Educatrices.

En devenant signataire de la charte nationale du RFVE, la Ville conforte son engagement à prendre en compte l'ensemble des sujets permettant de valider la place de l'éducation comme centre des préoccupations de la collectivité, en obtenant la possibilité de participer aux échanges avec les autres villes éducatrices.

b) Une offre diversifiée d'actions éducatives sur temps scolaires et périscolaires

En cohérence avec le Projet éducatif global, la Ville d'Orvault propose une offre diversifiée d'actions éducatives sur les temps scolaire et périscolaire à destination des élèves scolarisés dans les écoles maternelles et élémentaires de la Commune.

Sur le temps scolaire, en concertation étroite avec l'Education nationale, les actions proposées illustrent l'orientation forte de la Ville de favoriser l'ouverture au monde, socle à privilégier pour une véritable égalité d'accès des jeunes orvaltais aux domaines de l'art, de la culture, des sports et du développement durable.

En 2018-2019, plus de 3 000 heures d'interventions d'agents municipaux ont eu lieu avec les écoles Orvaltaises dans le cadre de projets menés par les enseignants avec l'appui et l'accompagnement des animateurs des services de la Ville.

En complémentarité et dans une démarche de cohérence éducative, la ville organise des animations éducatives **sur le temps périscolaire**. Ces activités sont de 3 types :

- Activité libre : jeux en intérieur ou extérieur selon les choix de l'enfant ;
- Atelier sans inscription : activité constituée d'une seule séance ;
- Atelier de Loisir Educatif (ALE) : avec inscription et sur plusieurs séances.

Menées par des animateurs périscolaires et des intervenants municipaux spécialisés (professeurs de l'Ecole des musiques Origami, éducateurs sportifs, bibliothécaires, animateurs développement durable).

Au-delà de l'intérêt éducatif du contenu des activités, une part importante est laissée à l'autonomie de l'enfant qui effectue lui-même le choix des activités auxquelles il souhaite s'inscrire.

Un budget de **10 360 €** est consacré au matériel pour les activités périscolaires.

B. Les projets phares de rentrée

1. La finalisation du « Métropiéton » sur tout le territoire

Suite au déploiement du métropiéton (circuits de cheminement entre des espaces de stationnement et les groupes scolaires pour désengorger les abords des écoles et sécuriser les parcours des enfants) dans le quartier du Bois Raguenet et du Bois Saint Louis en 2017-2018, de la Ferrière, de St-Joseph et de la Salentine en 2018-2019, c'est au tour des quartiers du Pont Marchand, du Vieux chêne et de Emile Gibier de bénéficier de ce dispositif visant l'écomobilité.

2. Nouveaux outils pour prévenir le harcèlement entre enfants

La commune d'Orvault poursuit son travail sur le harcèlement en milieu scolaire et extra-scolaire, en partenariat avec l'Education nationale et les différents acteurs de la communauté éducative.

Cette réflexion collective vise en particulier la mise en place d'un plan de prévention et de traitement des situations de harcèlement. Cela passe par l'appropriation d'outils et de méthodes dans le but d'être en capacité d'agir efficacement.

Dans cette optique, une formation à une méthode de traitement des situations de harcèlement a rassemblé 30 agents municipaux travaillant dans les accueils périscolaires, les accueils de loisirs, la sensibilisation au développement durable, une animatrice du Centre socio-culturel de la Bugallière et deux animateurs sportifs de Orvault Badminton Club. Il s'agit de la méthode de la préoccupation partagée, autrement appelée méthode Pikas.

Pour aller plus loin, différents outils ont été réalisés par la commune d'Orvault et sont actuellement diffusés sur la ville :

- Une affiche à destination des adultes les invitant à agir face aux situations de harcèlement en donnant des conseils élémentaires, disposée dans les écoles, accueils périscolaires, équipements municipaux (sport, culture...);
- Un marque page pour les enfants qui sera distribué à la rentrée à tous les élèves;
- Un flyer à destination des parents, reprenant les éléments de l'affiche et proposant des points de repères pour agir en tant que parent;
- Un livret destiné aux animateurs périscolaires, ETAPS... sur le harcèlement en général avec des outils (la méthode de la préoccupation partagée, la grille des signes préoccupants...).

3. Charte des partenaires de l'accompagnement à la scolarité

La ville d'Orvault a souhaité mettre en place une *charte des partenaires de l'accompagnement à la scolarité* de la commune d'Orvault. Construite par la DEEJ, l'Education nationale et complétée par les partenaires associatifs du territoire, cette charte permet de poser un cadre pour les structures, les bénévoles, les

parents, les enfants et les enseignants, dans le prolongement des orientations éducatives partagées du PEG.

Cette charte entre officiellement en vigueur à compter de cette nouvelle rentrée scolaire.

4. Projet Unesco

Dans le cadre du projet de recherche de l'IPE-UNESCO sur les « *Défis locaux, impératifs mondiaux : Les villes au premier plan pour réaliser l'Agenda Éducation 2030* », une série d'études de cas sera réalisée dans plusieurs villes de tailles différentes pour tirer profit de l'expérience des autorités locales élues en matière de planification et de gestion de l'éducation.

La ville d'Orvault ayant accomplie ces dernières années des innovations significatives, en partenariat avec l'Education nationale, en faveur d'une éducation de qualité visant à permettre la réussite et l'épanouissement de chaque enfant, l'UNESCO a sélectionné notre commune pour réaliser une mission de 5 jours afin d'alimenter ce projet de recherche.

De nombreux acteurs de la communauté éducative d'Orvault seront interviewés dans ce cadre précis.

5. Augmentation du nombre de repas végétariens en restauration scolaire

Après sondage réalisé auprès des parents d'élèves orvaltais sur une éventuelle évolution de la fréquence des menus végétariens servis aux enfants (en maintenir 1 par mois, passer à 2 par mois ou 1 par semaine), il sera proposé 2 menus végétariens par mois à compter de janvier 2020.

INFORMATION

Sur proposition de la commission Education Enfance Jeunesse Famille, le Conseil municipal :

- **PREND ACTE** des informations relatives à la rentrée scolaire 2019-2020

Rendu exécutoire
Par publication le : 01 OCT. 2019

Extrait certifié conforme
Orvault, le 1er octobre 2019



**Pour le Maire
Le Directeur général**

Jean-François MAISONNEUVE

ANNEXES

Effectifs et nombre de classes dans les écoles Orvaltaises (en totalité)

<i>Effectifs</i>		<i>2018-2019</i>	<i>2019-2020</i>	<i>Variation des effectifs</i>
PUBLIC	Maternelle	785	784	-1
	Elémentaire	1 310	1 294	-16
PRIVE	Maternelle	106	109	+3
	Elémentaire	157	157	/
Nombre total d'élèves		2 358	2 297	-14

<i>Nombre de classes</i>		<i>2018/2019</i>	<i>2019/2020</i>	<i>Variation du nombre de classes</i>
PUBLIC	Maternelle	29	30	+1
	Elémentaire	53	53	0
PRIVE	Maternelle	4	4	0
	Elémentaire	6	6	0
Nombre total de classes		89	90	+1

Effectifs par école :

Ecoles	2018-2019	2019-2020	Variation	En %
MATERNELLES				
Vieux chêne	149	164	15	10,07
Pont Marchand	118	108	-10	-8,47
Salentine	80	77	-3	-3,75
E. Gibier	107	102	-5	-4,67
Ferrière	134	133	-1	-0,75
Bois St Louis	101	99	-2	-1,98
Bois Raguenet	96	101	5	5,21
St Joseph	106	109	3	2,83
Total mater	891	893	2	0,22

ELEMENTAIRES				
Vieux chêne	231	236	5	2,16
Pont Marchand	175	194	19	10,86
Salentine	147	144	-3	-2,04
E. Gibier	172	169	-3	-1,74
Ferrière	247	218	-29	-11,74
Bois St Louis	154	144	-10	-6,49
Bois Raguinet	184	189	5	2,72
St Joseph	157	157	0	-
Total elem	1467	1451	-16	-1,09
Total général	2358	2344	-14	-0,59

Effectifs du collège Jean Rostand et du lycée Nicolas Appert :

ECOLES	2018/2019		2019-2020		VARIATION EFFECTIFS	en %
	Effectifs	nombre de classes	Effectifs	nombre de classes		
<u>LYCEE NICOLAS APPERT</u>						
Effectifs	1390	52	1372	51	-18	-1.3%
Elèves Orvaltais	364		392			
<u>COLLEGE JEAN ROSTAND</u>						
Effectifs scolaires	644	24	630	24	-14	-2.2%
Elèves Orvaltais	561		nc			

